

APPEL À CANDIDATURE

Bruxelles, 16/06/2022

Nous vous informons que nous lançons une procédure d'engagement, également accessible aux demandes de changement d'attributions, de fonction et/ou de cours à conférer :

Charge : 24 heures à conférer sur l'année académique

Campus/Domaine : IESSID / Département des Sciences Sociales de l'Information et de la Documentation

Section : Bachelier Bibliothécaire-Documentaliste

Fonction : Maître-assistant.e

Cours à conférer : Droit

Intitulés des activités d'apprentissage : Droit 2

Période : du 14 septembre 2022 au 13 septembre 2023

Contenu synthétique

- Etude des techniques de recherche des différentes sources du droit
- Initiation aux techniques de citations, références et abréviations juridiques
- Réalisation d'un travail de recherche juridique

Acquis d'apprentissage

Une fois définies les sources du droit ainsi que les synergies qu'elles entraînent entre elles, il s'agit de familiariser l'étudiant aux méthodes de recherche lui permettant de mettre la main sur la législation, la jurisprudence et la doctrine susceptibles d'intéresser, tant au niveau interne qu'au niveau international, un problème juridique donné. L'accent est mis, sur ce point, sur les ressorts de l'informatique juridique documentaire (bases de données et sites Internet juridiques). Rechercher une source et s'y référer ne se conçoivent pas si la source n'est pas lue et comprise correctement. Il s'agira également d'initier l'étudiant à une juste appréciation d'une source trouvée en bibliothèque universitaire.

Tout renseignement utile peut être obtenu auprès de Madame DELWIT Carine, Directrice du Département des Sciences, de l'Information et de la Documentation.

Les candidatures écrites doivent être adressées par courriel à Madame DELWIT Carine, cdelwit@he2b.be pour le 29 juin 2022 au plus tard.

Les charges seront prioritairement données aux collègues qui n'atteindraient pas encore leur maximum horaire prévu par l'article 7 §2 du décret "charges et emplois" du 25 juillet 1996.

Les personnes qui ne sont pas membres du personnel de la Haute École doivent joindre un CV et une lettre de motivation.

Pour le Collège de direction,

Carine Delwit